

Lettre du Maire



Redonnons de la place aux mobilités douces **De nouvelles voies vertes**

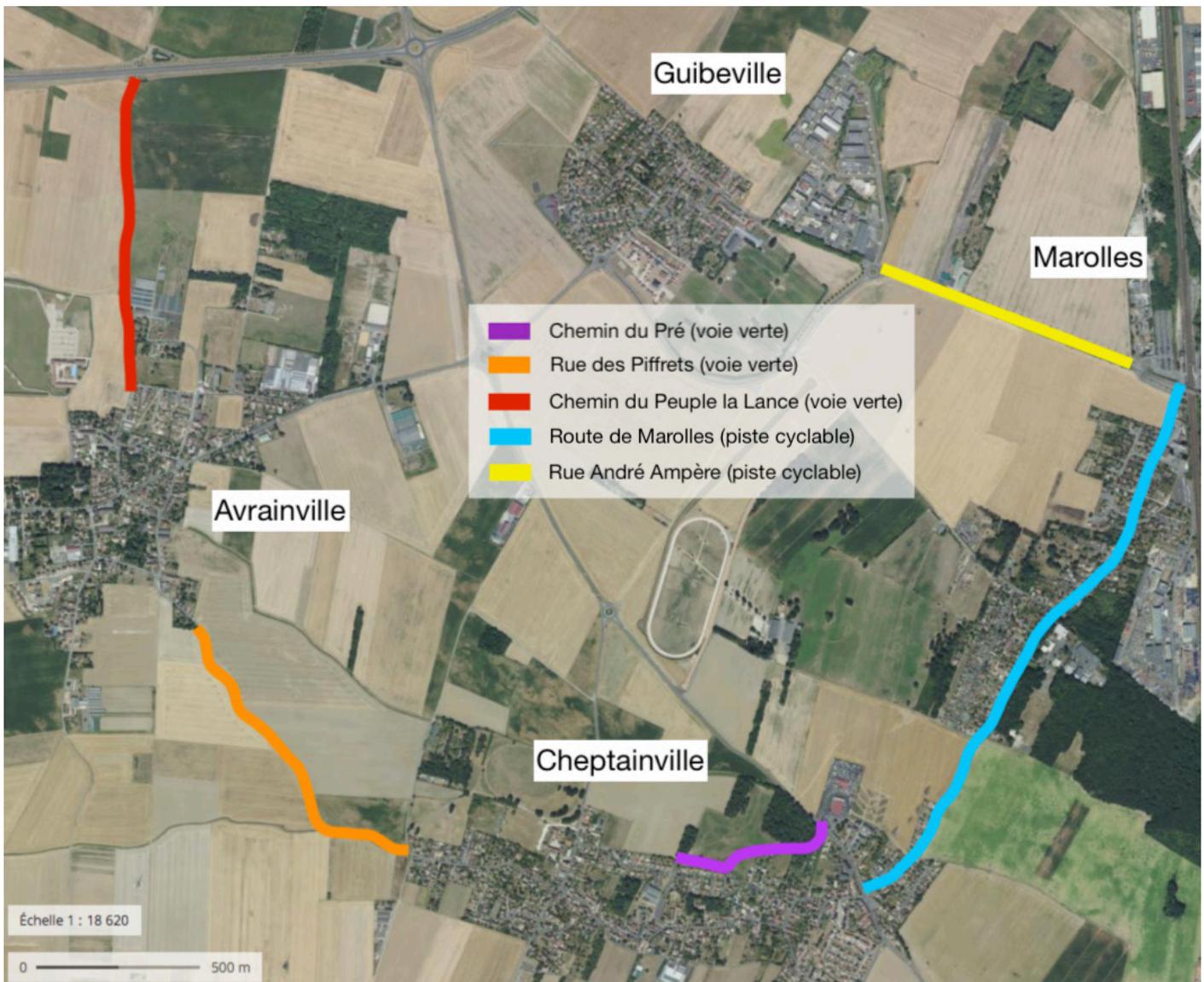
Chères Cheptainvilloises,
Chers Cheptainvillois,

Toujours engagés pour **améliorer notre cadre de vie**, nous nous inscrivons dans le « **Plan vélo** » de Coeur d'Essonne Agglomération.

Notre territoire est **idéal pour faire du vélo**, comme mode de transport quotidien ou pour le loisir. Pour offrir une nouvelle manière **sûre, rapide et**

agréable de se déplacer, ces itinéraires ont été construits pour relier des pôles de vie quotidienne (école, collège, lycées, commerces, gare ou forêt...). C'est dans ce but, que de nouvelles voies vertes vont être créées.

À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une **voie verte** est un aménagement réservé aux **déplacements non motorisés** : vélos, piétons, rollers, trottinettes...



Chemin du Pré

Début mars, le chantier de la voie verte entre la RD 449 et la place des Moissons a débuté. Cet itinéraire permettra aux piétons et aux cyclistes de circuler **en toute sécurité entre l'école et les commerces**. D'ici quelques semaines, vous pourrez emprunter les 500 m du chemin du Pré. Le financement est porté par Cœur d'Essonne Agglomération pour un montant de 152 473,92 € TTC.



Rue des Piffrets

Côté Avrainville, la rue des Piffrets deviendra aussi une voie verte. Ce nouvel itinéraire, réservé aux mobilités douces, permettra à nos voisins d'accéder en toute sécurité à la forêt de Cheptainville ou à nos lycéens de rejoindre Arpajon à vélo par le chemin du Peuple la Lance.

Le 23 avril 2022 à midi, nos deux communes inaugureront cette nouvelle liaison. Vous serez invités à rouler sur ces 800 m en vélos, rollers, trottinettes, skateboard, long-board...



Le saviez-vous ?

Au-delà d'être un moyen de transport propre et de participer à limiter la pollution sur notre territoire, la transition du « tout-voiture » vers un usage plus important du vélo pour les déplacements du quotidien permet de **réduire la congestion des routes**, de mieux partager l'espace public et redonne une vie nouvelle aux centres-villes.

Sur les distances courtes et les trajets du quotidien, **le vélo est souvent plus rapide que la voiture !**

Aujourd'hui, deux tiers des déplacements en milieu urbain font moins de trois kilomètres et **60 % des trajets entre un et trois km sont effectués en voiture.**

Les pistes cyclables étant moins congestionnées que la route, les déplacements à vélo sont donc bien souvent plus rapides !

Dynamiser le nombre de déplacements à vélos est donc une alternative crédible !

Kim Delmotte

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delmotte'.